



Maison de
l'Environnement
Métropole de Lyon



Graines d'écolectures : les bonnes idées germent au collège!

Prix collégien du livre environnement de la Métropole de Lyon

Appel à candidatures édition 2020-2021

La Maison de l'Environnement est un lieu qui rassemble une quarantaine d'associations et la Métropole de Lyon pour accompagner la transition écologique sur la Métropole de Lyon. La Maison propose des ressources et activités pour provoquer le déclic chez les habitants et habitantes de tous âges et les amener à changer leurs habitudes individuelles ou agir ensemble.

« *Graines d'écolectures - les bonnes idées germent au collège* » s'inscrit dans cette démarche en cherchant à :

- favoriser un accès à la culture environnementale à travers la lecture d'ouvrages adaptés.
- développer une approche de sensibilisation, d'accroissement des connaissances, de prise de conscience et d'implication éco-citoyenne.
- accompagner la démarche E3D au sein des collèges de la Métropole de Lyon.

Le projet est porté et piloté par la Maison de l'Environnement. Elle en assure l'organisation générale avec le soutien de la Métropole de Lyon et en partenariat avec l'Académie de Lyon et le Musée des Confluences, les établissements et les équipes d'enseignants volontaires.

Déroulement de Graines d'écolectures

8 ouvrages sont sélectionnés par les parties prenantes (Métropole de Lyon, enseignants, Maison de l'Environnement) à partir des critères suivants :

- ouvrages adaptés à un public de collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème}
- auteur.rice.s francophones
- variété des thèmes environnementaux abordés
- variété des genres : fictions, documentaires, essais, bandes dessinées...
- ouvrages récents (parus depuis 1 an).

Les enseignant.e.s devront **choisir 4 ouvrages (1 BD, 1 roman et 2 documentaires) parmi une sélection de 8 qui leur sera adressée**, en tenant compte de la diversité des sujets abordés.

Parallèlement à la lecture des ouvrages, ils produisent avec les élèves des travaux en lien avec les problématiques environnementales. Les enseignant.e.s relaient les

informations qu'ils estiment intéressantes à partager sur le blog dédié à l'animation du prix : <http://prixenvironnement.blogspot.com/>

Ces **travaux et activités** - collectifs, individuels - peuvent être variés et sont menés par les enseignants qui ont toute liberté dans le choix des méthodes et outils : fiches de lectures, exposés, expression écrite, poésie, expositions, articles (site web, journal du collège), pièce de théâtre, réalisation vidéo...

Ce travail aboutit en classe à un débat final et des échanges argumentés permettant aux collégien.ienne.s de désigner parmi les quatre ouvrages, leur livre « **coup de cœur** ».

La cérémonie de clôture de l'action constitue un temps fort de l'année au cours de laquelle sont présentés les travaux de chaque établissement.

Modalités pratiques

Pour cette édition, la Maison de l'Environnement identifiera 20 collèges de la Métropole, volontaires, du public ou du privé.

Conditions préalables

- Faire participer des élèves de **4^{ème} / 3^{ème}**.
- Le format en groupe classe sera favorisé.
- Une seule classe ou groupe par collège sera conventionné.
- Le projet doit être porté par deux enseignant.e.s minimum (binôme ou trinôme).
- Les établissements participants s'engagent à être présents au cours des 3 réunions de suivi organisées pendant l'année.

Critères de sélection

La Maison de l'environnement sélectionnera 20 collèges maximum en prenant en compte les critères suivants :

- Des établissements labellisés E3D (ou qui sont en cours de labellisation)
- Des établissements en zone REP ou REP+ et en quartier prioritaire de la politique de la ville
- Des établissements de différentes communes du territoire métropolitain

Prise en charge financière

La Maison prend à sa charge l'achat de 3 exemplaires pour chacun des ouvrages choisis dans la sélection après la signature de la convention. Ces ouvrages restent la propriété de l'établissement participant s'il respecte les modalités de la convention.

L'établissement prend en charge les frais de déplacement pour la cérémonie de clôture et d'autres éventuelles manifestations au cours de l'année (rencontres d'auteur par exemple).

Modalités d'inscription

- Renvoi du bulletin d'inscription au plus tard **le vendredi 24 juillet** ;
- Une convention de participation sera envoyée aux établissements retenus à la rentrée : elle engage les deux parties à réaliser l'action.

Calendrier prévisionnel

Au cours de l'année, les enseignants seront invités à participer à 3 réunions de suivi qui seront planifiées les mercredi après-midi à différents moments de l'année :

- Courant octobre 2020 pour échanger sur des pistes pédagogiques, des outils de collaboration, les accompagnements possibles ;
- En mars 2021 pour préparer la cérémonie de clôture : présentation des travaux, organisation pratique, déroulé des interventions...
- Mai 2021 : cérémonie de clôture au Musée des Confluences
- Début juin 2021 pour faire un bilan de l'édition et préparer celle de l'année suivante.

Référente du projet à la Maison de l'Environnement :

Vanessa MINARRO

vminarro@maison-environnement.fr

04.72.77.19.99